S06 – BTP & INFRASTRUCTURES

Système d'information foncière (SIF)

Porté par **Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat**
Direction générale des Domaines de l'État



COÛT ESTIMATIF
45 à 60 milliards FCFA

LOCALISATION
National

FINANCEMENT RECHERCHÉ
Partenaire technique (PT) ANSI + partenaire financier (PF) Banque mondiale / PVI ; soutien financier de l'État et institutions publiques
Recherché : don / prêt / PPP

L'opportunité

Disponibilité du site, disponibilité du matériel (acquisition de 2 stations CORS) ; commercialisation de données géographiques.

EN BREF

PORTEUR	Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat
NATURE DU FINANCEMENT	Recherché : don / prêt / PPP
POPULATION CIBLE	Toutes les régions
RÉFÉRENCE	Catalogue F2IN, projet UH-004

Objectifs

Normalisation et unification du cadastre sur l'ensemble du territoire national

- Finaliser la conversion et la migration des données foncières à l'échelle nationale (fiabilité, intégrité, harmonisation)
- Revoir, simplifier et optimiser l'ensemble des processus de gestion des informations foncières
- Développer un nouveau système d'information foncière (SIF) moderne LADM (Land Administration Domain Model)
- Intégrer au SIF les modules relatifs à l'évaluation foncière ainsi qu'aux procédures d'aménagement du territoire
- Déployer progressivement le système sur l'ensemble du territoire national, incluant quinze (15) nouveaux districts
- Assurer la production des assemblages des plans de lotissement à l'échelle 1/5 000 pour l'ensemble des centres urbains
- Produire des mappes cadastrales et foncières à l'échelle 1/1 000 (précision et fiabilité des données)
- Renforcer les capacités techniques et logistiques du ministère en charge des domaines, notamment par la création d'une agence ou d'un institut national dédié à la géolocalisation, regroupant l'ensemble des compétences techniques en matière de cartographie, de géodésie et de systèmes d'information géographique

Composantes

1. Composante 1 : design détaillé du système
2. Composante 2 : conversion des données
3. Composante 3 : intégration des données (cadastrales et d'enregistrement)
4. Composante 4 : déploiement du système

Résultats attendus

- Une gouvernance foncière moderne, transparente et performante est instaurée
- La couverture du territoire national est assurée par un réseau de stations GNSS

Alignement stratégique

Axe 4 du PRR, l'accélération des réformes sociales

CONTACT INVESTISSEURS

ANPIPS
(+227) 20 35 36 84
Courriel : service.courrier@anpips.ne
Site web : www.anpips.ne

MISE EN RELATION

L'ANPIPS est le point d'entrée unique : elle met en relation avec le porteur du projet et organise les rendez-vous B2B du F2IN 2026.